

Programme de travail 2005-2006

Adaptabilité

- Interopérabilité : mise en œuvre du protocole d'accord avec l'AEIF et consultation des partenaires sociaux selon la directive 2001/16/CE
en cours, selon l'agenda de l'AEIF et de la DG TREN
- Mise en œuvre et suivi de l'accord sur la licence
en cours
- Suivi de l'accord sur les conditions d'utilisation des travailleurs mobiles transfrontaliers
à partir de janvier 2006
- Projet paritaire : étude conjointe sur la réorganisation des services de fret
après mars 2006
- Projet paritaire : ERTMS "test tracks" et l'impact du système sur les employés
après mars 2006
- Suivi de près de l'étude sur les conditions de travail dans le secteur
en cours

Employabilité

- Projet paritaire (FS) sur la représentation et la meilleure intégration des femmes dans les différentes professions du secteur des chemins de fer
en cours
Suivi : organisation d'une conférence
après septembre 2005
- Projet paritaire (SFS) : suivi de l'étude sur l'employabilité, y compris les aspects des personnes handicapées
en cours
- Projet paritaire (CER) : étude conjointe sur la certification des centres de formation de conducteurs (élaboration de propositions de standards de qualité)
après septembre 2005

Elargissement

- Projet paritaire (ETF) : séminaires d'information sur le dialogue social sectoriel dans les Etats membres baltes et les pays accédant (BG, RO)
après septembre 2005

Bruxelles, le 19 mai 2005